



36^e CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR

on compte sur vous
Cherhe

FAIRE FACE aux INCERTITUDES... Amicus certus in re incerta cernitur*

“ En octobre 2019, je terminais l'éditorial de notre rapport d'activité par :

À l'heure où le prix Nobel d'économie récompense Esther Duflo et ses collègues pour leurs travaux sur les causes de la pauvreté, ce qui est mis en avant c'est qu'il faut être plus exigeant, plus subtil, plus pragmatique, quand on est pauvre que quand on est riche. Qualités qui doivent être également celles de tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté!

S'il est bien une leçon à retenir depuis mars 2020 c'est que les bénévoles des Restos ont dû mobiliser toutes ces qualités pour faire face à la pandémie et à ses conséquences sur les plus démunis. L'impact de cette crise se fait déjà ressentir, les indicateurs sont tous mauvais, en particulier pour les plus jeunes. La moitié des personnes accueillies aux Restos ont moins de 25 ans.

Quelques 10 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté, dont 5 millions ont recours à l'aide alimentaire. La crise financière de 2008 s'était traduite aux Restos par une augmentation en 2 ans de 25% de plus de personnes ayant recours à l'aide alimentaire. Nous devons nous préparer à la montée d'une vague d'une ampleur au moins équivalente.

Au moment où commence la 36^e campagne des Restos du Cœur, nous vérifions chaque jour la pertinence de l'appel de Coluche. Tous ces derniers mois, « sans idéologie, discours, ni baratin », les bénévoles et les personnes accueillies se sont retrouvés autour de quelques gestes simples, mais qu'il a fallu adapter aux contraintes

sanitaires, à commencer par la distribution de l'aide alimentaire.

Nous présentons ici une image 2019-2020 du « monde d'avant », un état des lieux à partir duquel les bénévoles et les salariés des Restos ont fait face à la montée des incertitudes. S'il ne reste qu'une certitude, c'est que les exclus du partage ne seront pas moins nombreux!

Mieux accueillir, mieux accompagner, mieux orienter, c'est la démarche que nous avons cherché à mettre en place dans chaque centre, dans chaque activité. Nous savons bien que l'aide alimentaire peut permettre une rencontre, un dialogue, au-delà de la réponse à un besoin vital, celui de l'accès à un repas équilibré. Tout au long de l'année les 73 000 bénévoles ont entendu la parole des personnes les plus démunies, qui ont posé des questions d'accès à leurs droits, à la santé, à la culture, exprimé des besoins de conseil budgétaire, de soutien pour la recherche d'emploi, d'accompagnement à la maîtrise d'Internet ou de la langue française, de départs en vacances... Des activités développées quand les locaux permettaient cet échange. Nous sommes confrontés aujourd'hui à deux difficultés majeures : s'organiser avec les bénévoles sans les mettre eux en danger, ni les personnes accueillies, et disposer de locaux permettant ces rencontres dans le respect des gestes barrières. L'appui de l'État et des collectivités locales sera déterminant pour trouver des locaux adaptés.

Pour faire face, l'engagement des équipes Restos dans les ateliers et chantiers d'insertion, est total. Nous avons pu en mesurer l'impact positif sur des

milliers de personnes depuis plusieurs années : reprendre pied, surmonter l'adversité, autant de signaux d'espoir pour toutes les activités que conduisent les bénévoles.

Pour faire face, nous avons pu compter sur les donateurs (financiers ou dons en nature), qui ont répondu présents à notre appel de fin 2019, alors que nous avions des inquiétudes sur l'afflux, déjà, des personnes frappant à la porte des Restos. Nous avons pu nous appuyer sur les partenaires et mécènes, et, une fois de plus, sur les artistes qui ont offert le concert des Enfoirés. Que tous en soient ici remerciés.

Pour faire face, nous comptons sur le Fonds Européen d'Aide au plus Démunis (FEAD). Une des rares politiques sociales en Europe! Le prochain fonds qui remplacera le FEAD sera doté d'un montant supérieur. C'est une belle victoire après des années de mobilisation, et ce sont surtout des moyens indispensables pour affronter la crise.

Pour faire face, nous devons nous appuyer sur l'engagement d'une politique nationale de lutte contre la grande pauvreté. Un plan a été présenté en octobre 2018, avec des mesures intéressantes, mais les projets de service public de l'insertion et de revenu universel d'activité sont restés dans les cartons. La réactivité gouvernementale a été grande sur de nombreux volets au déclenchement de la crise sanitaire pour limiter son impact social, mais ce n'est pas suffisant. Il reste des personnes oubliées, qui

passent à côté des mesures annoncées. Nous les voyons tous les jours dans les distributions de rue ou dans les files d'attente devant les centres.

Que la pauvreté diminue dans le « monde d'après », ce n'est pas de la naïveté, c'est un objectif que nous voulons faire partager!

Patrice Blanc,
Président



*Proverbe latin : l'ami sûr se reconnaît dans les choses incertaines

Les Restos mobilisés face à l'urgence

Lors de leur 35^e campagne, **les Restos ont accueilli 875 000 personnes et distribué 136,5 millions de repas aux plus démunis.** Mais dès la fin de la campagne d'hiver au mois de mars, les Restos devaient se réorganiser totalement pour faire face à l'épidémie de COVID-19 et assurer l'accès à l'alimentation et aux biens de première nécessité à toutes celles et ceux qui en avaient besoin.

Crise du COVID-19 : les Restos en première ligne

Immédiatement reconnus par les autorités comme assurant une **mission « essentielle à la vie de la Nation »** lors du confinement du mois de mars, les Restos ont pu maintenir leur activité en l'adaptant : mise en place de drive à la place de la distribution alimentaire accompagnée dans les centres, livraison de colis à domicile, distribution inconditionnelle, accompagnement téléphonique pour garder le lien avec les personnes accueillies... Les Restos sont aussi venus en aide à de nombreuses associations de solidarité qui se trouvaient en rupture d'approvisionnement.

L'association a su faire face à cette situation inédite en transformant en quelques semaines l'ensemble de ses modalités d'aide pour respecter les contraintes sanitaires.

Cette réorganisation s'est menée dans des conditions difficiles, beaucoup de bénévoles des Restos étant amenés à se mettre en retrait en raison de leur âge ou de pathologies à risque, et dans une période où l'accès aux équipements de protection était particulièrement réduit. Heureusement, **l'association a pu bénéficier d'un magnifique élan de solidarité**, notamment de la part des plus jeunes qui sont venus en renfort prêter main forte sur les activités.

Les plus précaires sont les plus durement touchés

La crise du COVID-19 a bouleversé la vie de tous, mais elle frappe plus durement les plus démunis : sur le plan sanitaire, comment se protéger d'une épidémie et respecter la distanciation physique quand on est nombreux dans un logement exigu ? Aux Restos, nous savons qu'au moins un tiers des personnes accueillies ne bénéficient pas de bonnes conditions de logement.

Les premières conséquences sociales de la crise sanitaire se sont fait ressentir dès le confinement du mois de mars qui a fragilisé de nombreuses personnes déjà en situation de précarité : des travailleurs précaires, des saisonniers, des familles monoparentales, des étudiants... se sont retrouvés brutalement sans ressources, avec le risque de tomber dans la grande pauvreté.

La fermeture des cantines scolaires a aussi entravé l'accès à l'alimentation de nombreux enfants vivant dans des familles pauvres. De nouvelles personnes – des commerçants, des indépendants- qui n'avaient jamais fait appel à l'aide des Restos ont poussé la porte des centres d'activités.

La crise a accentué les inégalités et a agi comme un catalyseur de précarité qui a mis cruellement en lumière la précarité alimentaire, **alors que plus de 5 millions de personnes avaient déjà recours à l'aide alimentaire en France.**

L'aide alimentaire européenne sauvée et renforcée

Dans cette période si difficile, l'Europe a présenté un nouveau projet de budget européen 2021-2027 ainsi qu'un plan de relance dont une partie pourra venir abonder le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), qui représente plus d'un repas sur quatre aux Restos.

Après des années de mobilisation des associations de solidarité, en France mais aussi partout en Europe, **les crédits européens dédiés à l'aide alimentaire et matérielle seront sauvegardés et augmentés jusqu'en 2027.**

C'est un soulagement, et une mesure indispensable pour faire face à l'intensification des besoins des personnes.

Au-delà de l'engagement de l'Europe, les associations de solidarité sont menacées par un « effet ciseaux » : une augmentation du recours aux structures de solidarité et une diminution des ressources, le contexte sanitaire conduisant à une annulation de nombreuses opérations de collecte. Plusieurs soutiens publics sont en cours de déploiement, à travers le plan d'urgence pour l'aide alimentaire et le plan de relance souhaités par le Gouvernement. Ce sont de premières réponses pour permettre aux associations de maintenir leur action dans les mois à venir, mais nous savons que les effets de cette crise s'inscriront dans la durée.

De la CRISE SANITAIRE à la crise sociale

Le monde d'après on l'aurait imaginé avec moins de pauvres qu'avant !

Alors que la société française est soumise à de nombreuses turbulences, que le « monde d'après » ressemble pour les plus précaires au monde d'avant mais en pire, les défis à affronter seront nombreux pour cette 36^e campagne. Il faudra faire face, dans un contexte sanitaire incertain, aux premières conséquences sociales de la pandémie, pour répondre à l'urgence tout en faisant vivre le cœur du projet des Restos : **faire de l'aide alimentaire un levier d'inclusion sociale, et donc reprendre nos actions d'accompagnement.**

Après l'urgence, une crise sociale durable

La crise sanitaire se transforme progressivement en crise sociale dont il est difficile d'évaluer l'ampleur et la durée, mais nous savons qu'il ne s'agit pas simplement d'une crise de quelques semaines. Il est à craindre que, dans les mois et les années à venir, des milliers de personnes basculent durablement dans la pauvreté. Les situations d'urgence sociale auxquelles nous avons été confrontés ne sont probablement qu'un signal précurseur d'une augmentation forte et constante de la pauvreté dans les prochaines années.

Perte d'activité et d'emploi, puis fin de droit, surendettement... Même lorsque la crise sanitaire aura pris fin, les répliques sociales

seront violentes. Voilà ce à quoi les bénévoles des Restos se préparent : **affronter dans la durée une crise qui va frapper de plein fouet les plus précaires** et tout faire pour en limiter les effets. Comme depuis 35 ans, **les Restos seront présents**, fidèles aux valeurs insufflées par Coluche, pour aider toutes celles et ceux qui auront besoin d'eux.

La situation inacceptable des jeunes

La période actuelle met en lumière des situations dramatiques, en particulier parmi la jeunesse. Pendant le confinement, beaucoup d'étudiants, qui s'en sortaient par des petits boulots, se retrouvent sans aucune ressource et font appel à l'aide des Restos. Comment ne pas être révoltés en accueillant sur nos sites des jeunes livreurs à vélo qui portent des repas toute la journée mais ont pour eux-mêmes besoin de l'aide des Restos ?

À La Rochelle, à Paris ou ailleurs en France, les bénévoles se sont organisés pour répondre à cette nouvelle demande, alors qu'**une personne sur deux aidée par l'association a moins de 25 ans, et que 10 % des personnes accueillies à l'aide alimentaire dans nos centres ont entre 18 et 25 ans.** Pour beaucoup d'entre eux, nouveaux arrivants sur le marché du travail, la situation va être difficile.

Le Gouvernement a refusé d'élargir le RSA aux moins de 25 ans. Il est pourtant indispensable qu'une réponse soit apportée pour que les jeunes ne soient pas les premières victimes de la crise sociale et ne voient pas leur avenir durablement assombri.

Mobiliser tous les pouvoirs publics contre la précarité

Il serait illusoire de croire que les associations répondront seules au défi de la lutte contre la pauvreté. **La mobilisation de tous les pouvoirs publics, à tous les échelons, sera cruciale dans la période à venir**, notamment pour aider les associations à mener à bien leur mission de solidarité : l'Europe a pris ses responsabilités en renforçant son programme d'aide alimentaire jusqu'en 2027.

Le Gouvernement doit désormais faire en sorte de le simplifier et de dégager les moyens nécessaires à sa mise en œuvre, pour améliorer la diversité et la qualité des produits distribués aux personnes. Et au-delà de l'aide alimentaire, l'ambition de lutte contre l'exclusion doit être réaffirmée par le Gouvernement, en commençant par rejeter toutes les initiatives qui risqueraient d'accroître la précarité, comme la réforme des conditions d'accès à l'assurance-chômage : elle ne doit pas être seulement reportée mais abandonnée.

Les Restos auront besoin du soutien des collectivités locales, qui sont souvent venues en appui des associations de solidarité pendant la crise, **afin de mettre à disposition des locaux** qui permettent à la fois d'assurer les distributions alimentaires et de mener les actions d'accompagnement, dans le respect des gestes barrières, y compris sur nos créneaux inhabituels d'ouverture, permettant ainsi d'accueillir un public différent avec des bénévoles disponibles le soir et le samedi.

Renforcer la générosité, faire vivre la solidarité

Les grandes crises rendent souvent la société plus dure, particulièrement avec les plus démunis, et font courir le risque du repli sur soi. **L'engagement bénévole, l'action associative et la générosité sont des piliers irremplaçables** pour maintenir la cohésion sociale et permettre à la société de « tenir » alors qu'elle est soumise à rude épreuve.

Le bénévolat et l'engagement sous toutes ses formes doivent être consolidés, notamment dans un contexte où beaucoup de bénévoles, souvent retraités, ne peuvent plus exercer leur bénévolat avec autant d'intensité. Il faut trouver de nouvelles réponses : le don de RTT, que les Restos portent depuis plusieurs années et que le Gouvernement s'est engagé à mettre en place, ou la simplification du recours au service civique par exemple.

La générosité doit aussi être encouragée. Grâce à une initiative du Sénat, la loi Coluche a été renforcée, puisque son plafond pour bénéficier de la réduction fiscale est passé de 552 à 1 000 euros, mais uniquement pour l'année 2020. Or, les besoins ne faibliront pas à partir du 1^{er} janvier 2021, et augmenteront probablement dans les années à venir. **Il est impératif que le renforcement de la loi Coluche soit pérennisé dans le temps pour conforter les associations de solidarité dans leur rôle essentiel.**

CHIFFRES CLÉS

2019/2020

875 000

personnes accueillies
dont **30 000** bébés

2 840 personnes hébergées
en urgence

17 centres
itinérants

136.5 MILLIONS
de repas distribués

942 espaces
livres

101 chantiers
d'insertion

1 915

centres
d'activités

4 522 personnes accompagnées
dans leurs recherches d'emploi

5 471 départs
en vacances

73 000

bénévoles

3 557 personnes accompagnées
sur les questions budgétaires

973 microcrédits personnels
accordés

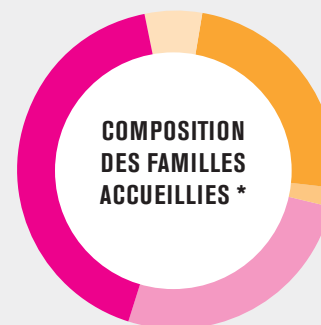
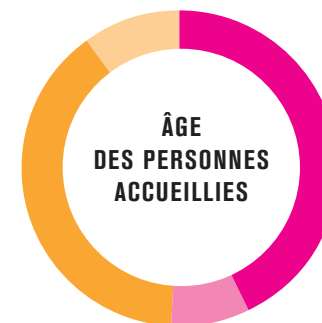
1.9 MILLION
de contacts auprès
des gens de la rue

14 588 personnes accompagnées
en accès aux droits

4 691 personnes accompagnées
pour l'accès à la justice

ÂGE		RÉPARTITION
Moins de 18 ans	351 924	39%
18 - 25 ans	104 523	10%
26 - 59 ans	383 249	43%
60 ans et plus	57 662	8%

39% d'entre elles sont mineures et
près de la moitié a moins de 25 ans



COMPOSITION FAMILIALE	RÉPARTITION
Personnes seules	42%
Couples sans enfant	6%
Familles monoparentales	26%
Couples avec enfants	24%
Ménages complexes**	2%

42% des ménages étaient des
personnes seules, **26%** des familles
monoparentales et **24%** en couples
avec enfants.

*Ensemble des familles accueillies
aux Restos, soit 363 404 familles.
**Ménages complexes : selon
l'INSEE, un ménage complexe se
définit par rapport aux autres types
de ménages. Il s'agit d'un ménage
qui n'est pas composé soit d'une
seule personne, soit d'une seule
famille (un couple sans enfant, un
couple avec enfants ou une famille
monoparentale). Les ménages
complexes sont donc ceux
qui comptent plus d'une famille ou
plusieurs personnes isolées
partageant habituellement le même
domicile, ou toute autre combinaison
de familles et personnes isolées

EMPLOIS	RÉPARTITION
Occupe un emploi	8%
En recherche d'emploi	48%
Étudiants	8%
Retraités et préretraités	17%
Inactifs (autre que retraités et étudiants)	19%

Parmi les personnes âgées de 16 ans
et plus, **48%** sont en recherche d'emploi,
8% occupent un emploi (3% des personnes
accueillies sont en CDI)



ACTIVITÉS DES RESTOS



INSERTION PAR
L'EMPLOI



ATELIERS
CUISINE



AIDE
ALIMENTAIRE



RESTOS
BÉBÉS



ATELIERS DE FRANÇAIS
ET ACCOMPAGNEMENT
SCOLAIRE



ACCÈS AUX DROITS
ET À LA JUSTICE



CONSEIL BUDGÉTAIRE
ET MICROCRÉDIT
PERSONNEL



CULTURE, LOISIRS
ET DÉPARTS
EN VACANCES



LOGEMENT ET
HÉBERGEMENT
D'URGENCE



SOUTIEN À LA
RECHERCHE D'EMPLOI



AIDE AUX GENS
DE LA RUE



ACCÈS
INTERNET
ACCOMPAGNÉ



VESTIAIRE ET
COIFFURE

La charte des BÉNÉVOLES

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies
- 2 Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

Nous rappelons que
Les Restos s'interdisent
et interdisent toute quête
d'espèces sur la voie
publique.

- > Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
 - > Les Jardins des Restos du Cœur
 - > Les Ateliers des Restos du Cœur
- > Les Relais Bébés du Cœur - Les Restos Bébés du Cœur
 - > Les Toits du Cœur
 - > La Péniche du Cœur
- > Les Petites Ruches des Restos du Cœur
- > Les Tremplins des Restos du Cœur - Relais du Cœur

Organisation & fonctionnement DES RESTOS

Les membres de l'Association Nationale «Les Restaurants du Cœur» se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (CA). Le CA désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres. Le siège social de l'Association Nationale est situé à Paris 9^e, où sont implantés :

Les services généraux

- L'administration générale, les systèmes d'information, les Ressources Humaines et la gestion des locaux.
- Les services financiers.

La communication et les messages.

Les missions sociales

- **Pôle Aide Alimentaire** (approvisionnements, dons en nature/ramasse/collectes, et accompagnement à l'aide alimentaire).
- **Le Pôle Insertion et Accompagnement** (Aide aux gens de la rue, Culture et loisirs, Emploi, Logement et hébergement d'urgence, Lutte contre l'illettrisme, Accompagnement scolaire et accès à internet accompagné, Microcrédit personnel, accompagnement au budget, Accès aux droits et à la justice, Soutien à la recherche d'emploi).
- **Le Pôle Bénévolat** (service Formation et service Ressources Bénévoles).
- **Le Pôle Animation des Antennes et des Associations Départementales.**

Le développement des ressources

- Les services donateurs et libéralités.
- Le service Manifestations.
- Le service Mécénat et partenariats entreprises.
- 2020 Le Pari(s) des Enfoirés : ils étaient de retour dans la capitale pour sept magnifiques concerts en janvier dernier. **La diffusion TV du spectacle a rassemblé près de 10 millions de téléspectateurs.** L'édition 2021 des Enfoirés aura lieu en janvier à la Halle Tony Garnier de Lyon. **Retrouvez toute l'actualité de la troupe sur le site : www.enfoires.fr**
- 117 Associations Départementales présentes sur tout le territoire sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).
- 11 antennes nationales coordonnent plusieurs départements chacune et constituent le relais entre l'Association Nationale et les Associations Départementales.

Composition du conseil d'administration de l'association nationale

Entièrement bénévole :

Caroline Ackeret	Denis Lacrampe
Daniel Belletier	Sophie Ladegaillerie
Patrice Blanc (Président)	Jacques Leray
Romain Colucci	Yves Merillon
Roland Cotton	Jean-Pierre Meriel
Thierry De Poucques	Philippe Meynadier
Patrice Douret	Brigitte Miché
Martine Drai	Philip Modolo -
Palmiro Evangelista	(Secrétaire général)
Sylvie Feige	Jean-Marie Muller
Lionel Hescłowicz -	Christine Paul-Dauphin
(Trésorier)	Françoise Remondiere
Thierry Jacques	Catherine Ruscica

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les 73 000 bénévoles des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental ou national : distribution alimentaire, aide à la personne, maraudes, mais aussi aide administrative, logistique, comptable, informatique, etc.

> www.restosducœur.org/devenir-benevole

En effectuant un don

Sur Internet, effectuez un don en ligne sécurisé ou mettez en place un prélèvement automatique en vous connectant sur :

> dons.restosducoeur.org

Par courrier, envoyez un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur :

Les Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy - 75009 Paris

Par SMS, envoyez «don» au 9 24 24* pour faire un don de 5€.

Dons IFI : pour soutenir l'insertion dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion.

En collectant les dons

Vous pouvez collecter des dons pour les Restos à l'occasion d'un événement personnel, d'un projet particulier ou d'un défi sportif :

Créez votre page de collecte en ligne sur notre site dédié :

> www.cagnotte-solidaire.restosducoeur.org

Collectez directement votre cagnotte solidaire sur Facebook en choisissant les Restaurants du Cœur. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Donateurs :

01 53 32 23 27

> service.donateurs@restosducœur.org

COMMENT AIDER LES RESTOS ?

Ceux qui souhaitent faire un **don en nature** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec Les Restos du Cœur de leur département.

En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident Les Restos du Cœur.

> partenariats@restosducœur.org

> www.restosducœur.org/devenir-partenaire

Legs, donations et assurances-vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, peuvent recevoir, en exonération totale de droits de succession, des legs par testaments, des donations par actes notariés ou des capitaux d'assurance-vie dont Les Restos sont institués bénéficiaires.

> servicelegs@restosducœur.org

La loi Coluche

Les dons financiers aux Restos permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour les particuliers, la déduction fiscale est de 75 % du montant du don jusqu'à 1 000 euros (plafond 2020). Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables, la réduction est encore de 66 %. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

* Uniquement en France métropolitaine pour les clients des opérateurs Bouygues Télécom, Orange et SFR. L'envoi du SMS est gratuit, seul le montant du don sera reporté sur votre facture mobile ou déduit de votre compte prépayé. Le montant sera ensuite reversé directement aux Restos du Cœur.

CONTACTS PRESSE & COMMUNICATION

Victoria Amigo
Magali Jacquemart

Tél : 01 53 32 23 14

communication@restosducoeur.org

presse@restosducoeur.org

POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :

Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris

en ligne sur notre site :

www.restosducoeur.org

PRINCIPAUX MÉCÈNES

12 de Cœur - Carrefour - Coca
Cola European Partners - Danone
Lidl - Macif - Pocket - Stop Hunger



Avec le soutien du Fonds
Européen d'Aide aux plus
Démunis (FEAD)



© Gaston BERGERET

36^e CAMPAGNE
DES RESTOS
DU CŒUR

